



District Haute-Garonne de Football

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES



Réunion dématérialisée du mardi 11 Octobre 2022

Présidente : Mme Anne DIGNAC-VIDAL

Présents : MM. BESOLI Jean - DA SILVA José

Assiste : M. FEVRE Loïc

Election de la délégation des représentants des clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue

Pour rappel, l'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Elle se fait, par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative.

L'élection a été confiée à la société OOPn (plateforme Keywivote). Le premier tour a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 à partir de 8h pour se clôturer le samedi 8 octobre 2022 à 12h (midi).

La liste des candidats était la suivante :

AGASSE Jean Louis	MARSENKO Patrick
AUGE Patrick	NARDARI Yves
BARROS Thierry	NARDONE Norbert
DA COSTA Yves	PLANTE GERMAIN Jordan
DHALLUIN Jonathan	REAVAILLE Geneviève
EL BOURROUMI Rachid	SANSUS Isabelle
GALINIER Gilles	SENTEIN Jean Marc
GIUSEPPIN Richard	

La commission de surveillance des opérations électorales a pu avoir accès à la plateforme, en temps réel, pour constater la régularité des opérations.

QUORUM

Nombre de clubs inscrits : 192 représentants 625 voix

Nombre de présents : 118 représentants 459 voix

Nombre de bulletins valablement exprimés : 110 représentants 439 voix

Le quorum étant atteint, les résultats du vote peuvent être valablement constatés.

Candidat	Voix	% sur les voix val. exprimées	
AGASSE Jean Louis (membre du Codir)	206	46,92%	
AUGE Patrick (club Cadours O.)	231	52,62%	Elu
BARROS Thierry (club A.S. Villemurienne)	199	45,33%	
DA COSTA Yves (membre du Codir)	227	51,71%	Elu
DHALLUIN Jonathan (membre du Codir)	182	41,46%	
EL BOURROUMI Rachid (membre du Codir)	202	46,01%	
GALINIER Gilles (membre du Codir)	259	59,00%	Elu
GIUSEPPIN Richard (membre du Codir)	246	56,04%	Elu
MARSENGO Patrick (membre du Codir)	229	52,16%	Elu
NARDARI Yves (club Ent. Foot. Castelmaurou Verfeil)	223	50,80%	Elu
NARDONE Norbert (membre du club Labège F.C.)	217	49,43%	
PLANTE GERMAIN Jordan (Coteaux Commingeois F.C.)	205	46,70%	
REAVAILLE Geneviève (membre du Codir)	233	53,08%	Elue
SANSUS Isabelle (membre du Codir)	245	55,81%	Elue
SENTEIN Jean Marc (membre du Codir)	308	70,16%	Elu
Vote Blanc	25	NA	

La commission constate la nécessité de procéder à un deuxième tour pour élire le dixième membre de la délégation et établir l'ordre des suppléants en fonction du nombre de voix recueillies.

Le second tour aura donc lieu du jeudi 13 octobre 2022 à partir de 8h pour se clôturer le vendredi 14 octobre 2022 à 12h (midi).

La liste des candidats pour le deuxième tour apparaîtra sur le site Internet du District et sur la plateforme de vote dans l'ordre alphabétique :

AGASSE Jean Louis (Codir)
 BARROS Thierry (A.S. Villemurienne)
 DHALLUIN Jonathan (Codir)
 EL BOURROUMI Rachid (Codir)
 NARDONE Norbert (Labège F.C.)
 PLANTE GERMAIN Jordan (Coteaux Commingeois F.C.)

La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal judiciaire de Toulouse dans un délai de 5 ans.

La recevabilité de ce recours en matière de contentieux électoral est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du C.N.O.S.F. dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

**La Présidente,
Anne DIGNAC-VIDAL**